Délibération n° 2021-07

<u>OBJET</u> : Recrutement d'un assistant du patrimoine - Demande de subvention auprès de la Direction Régionale des Affaires Culturelles

E X P O S E

Dans le cadre du plan national « Action Cœur de Ville », la ville de Châteaubriant a été lauréate de l'Appel à Manifestation d'Intérêt « Réinventons nos Cœurs de Ville » portant sur la requalification d'îlots urbains. Le site des Terrasses a été identifié et le groupement Lamotte retenu pour ce projet.

Ce site fait donc l'objet d'une cession au promoteur et il faut libérer les salles dont 2 contiennent des objets de collection.

Ainsi, il est proposé de recruter, pour une mission, un assistant de conservation du patrimoine contractuel qui préparera le déménagement des objets de collection et procédera au récolement complet.

Il est proposé de solliciter auprès de la DRAC, qui accompagne la Ville pour cette mission, une subvention à hauteur de 50 % de la dépense de charge de personnel.

D E C I S I O N

Il vous est proposé d'autoriser Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué :

1) à procéder au recrutement d'un assistant de conservation du patrimoine contractuel (mission de récolement et de déménagement des objets de collection) et de déposer une demande de financement auprès de la Direction Régionale des Affaires Culturelles des Pays de la Loire.

2) d'autoriser Monsieur le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer tous les documents nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Les propositions sont adoptées à l'unanimité

Fait et délibéré à Châteaubriant

Au Marché Couvert, le 11 février 2021

Le Maire

Préfecture de Loire-Atlantique

044-214400368-20210216-632-DE

Acte certifié éxécutoire

Réception par le Préfet : 16-02-2021

Publication le : 17-02-2021

Le Maire,
Alain HUNAULT

Mairie de CHATEAUBRIANT Loire-Atlantique